

QUESTIONNAIRE PATHOLOGIES MALIGNES

Les cancers sont très variés et ont chacun un stade qui leur est propre. Si vous ne bénéficiez pas du [droit à l'oubli](#) la compagnie d'assurance vous demandera de faire compléter un questionnaire spécifique.

Les retours des assurances emprunteurs varieront très fortement d'un organisme à l'autre.

Les surprimes ou exclusions ne sont pas systématiques. Un [courtier risque aggravé](#) vous aidera à y voir plus clair sur les démarches.

Pensez à joindre votre dernier compte rendu de suivi ainsi que le compte rendu histologique.

Diagnostic :

.....

Localisation :

.....

Date de découverte : _____

Dernière consultation : _____

Fin de traitement : _____

BILAN INITIAL :

Classification (TNM/FIGO) :

.....

Grade histologique :

.....

Diagnostic anatomo-pathologique :

.....

Atteinte ganglionnaire : Oui/Non Siège : _____

Métastases : Oui/Non Siège : _____

TRAITEMENTS :

Chirurgie : Oui/Non Résultat : _____

Radiothérapie : Oui/Non Résultat : _____

Chimiothérapie : Oui/Non

Protocole : _____ Nb cycles : _____ Résultat : _____

Hormonothérapie : Oui/Non

Médicament : _____ But : _____ Posologie : _____

Grefe de moelle : Oui/Non

Type : _____ Résultat : _____

Autres traitements :

.....

ÉVOLUTION :

Rémission complète : Oui/Non

Récidives : Oui/Non Nombre : _____

Séquelles : Oui/Non

Détails :

.....

BILAN DE SURVEILLANCE :

Scanner : Normal/Anormal

Examen radiologique : Normal/Anormal

Endoscopie : Normal/Anormal

Marqueurs tumoraux : Normal/Anormal

Examens sanguins : Normaux/Anormaux

Autres examens :

.....

Dernier contrôle : _____

ARRÊT DE TRAVAIL :

Durée : _____

Reprise : Temps complet / Temps partiel

INVALIDITÉ :

Oui/Non Taux : _____ Catégorie : _____ Depuis : _____

Remarques :

.....

Taille : _____ Poids : _____

TA : __ / __ Traitée : Oui/Non

Autres traitements :

.....

Date : __ / __ / __ Signature :

Depuis 2012, PHENIX COURTAGE, s'est spécialisé dans la recherche d'assurance emprunteur risque aggravé de santé.

En complément de la [convention AERAS](#), nous pouvons vous aider à améliorer vos conditions d'assurance.

Une maladie déclarée à l'assurance emprunteur peut occasionner des surprimes, des exclusions ou encore des refus de garantie (incapacité, invalidité, IPT, ITT, IPP, MNO,...).

Si la garantie d'invalidité spécifique AERAS existe, elle ne remplace pas pour autant les garanties obligatoires exigées par la banque.

Une assurance emprunteur est une couverture qui se doit d'être appréhendée de manière globale.

Pour faire appel à nos prestations de courtage :

- Mail : contact@phenix-courtage.fr
- Téléphone : 04 67 64 00 17
- Formulaire de contact site internet

Pour en savoir plus : [assurance prêt immobilier cancer](#)